



Mise en veille d'une eurl ou cession d'activité

Par **hakima**, le **05/02/2010** à **16:32**

Bonjour,

Je suis gérante d'une EURL et ai arrêté mon activité cette semaine et donc je souhaite effectuer une mise en veille de la société jusqu'à aboutir à une vente de cession de droit au bail. Quelles sont les démarches de la mise en veille et/ou d'une cession d'activité ? Quelle est la meilleure option, mise en veille ou cession d'activité ?

Qu'est-ce que cela implique au niveau des charges par la suite?